



LÉGENDE

- Limite du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie
- Limite de municipalité régionale de comté (MRC)
- - - Limite de municipalité locale
- Zone de préservation
- Zone d'ambiance
- Zone de services

SOURCES

Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle 1 : 20 000.

Système de découpage administratif du Québec (SDA) à l'échelle 1 : 20 000.

Compilation numérique des arpentages produite par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec à l'échelle 1 : 20 000.

NOTES

Une version anglaise de ce plan est également disponible. En cas de divergence, la version française doit primer.

Les périmètres illustrés ne constituent qu'une limite à des fins de parc et ne peuvent être invoqués à d'autres fins.

Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), NAD83 (Fuseau 7, méridien central 70°30' Ouest).

Echelle 1:50 000

Mètres 1 000 0 1 000 2 000 3 000 4 000 5 000 Mètres

PARC NATIONAL DES HAUTES-GORGES-DE-LA-RIVIÈRE-MALBAIE

ZONAGE

Québec, le 1^{er} février 2016

Signé numériquement par : *Geneviève Tétrault*

Geneviève Tétrault
Arpenteur-géomètre
matricule: 2419

Dossier BAGQ: 532069

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.

Signé numériquement le **2 février 2016**

Geneviève Tétrault

Geneviève Tétrault, arpenteur-géomètre
Pour l'arpenteur général du Québec

Énergie et Ressources naturelles Québec

Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le

Pour l'arpenteur général du Québec